

Réf. : AVIS N°2024/20/2024.04.23

OBJET : Programmes de cours de référence : domaine de la musique, domaine des arts de la parole et du théâtre, domaine de la danse

AVIS DU CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT

Réuni le 23 avril 2024, le Conseil général a remis à l'unanimité un avis favorable sur les programmes de cours de référence suivants :

- domaine de la musique
 - cornemuse et musette
 - cornet à bouquin
 - guitare électrique
 - clarinette jazz
 - flûte traversière jazz
 - saxophone jazz

- domaine des arts de la parole et du théâtre
 - écriture

- domaine de la danse
 - claquettes
 - cours préparatoire à la danse

Propositions qu'en conséquence nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation de Madame la Ministre.

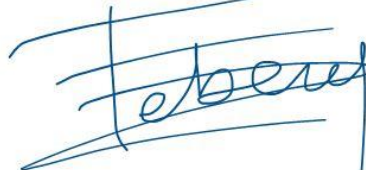
Fait à Bruxelles, le 23 avril 2024

M. Yves DECHEVEZ



Président du Conseil général
(FELSI)

M. Frédéric DEBECQ



Vice-président du Conseil général
(CECP)